

méthodes suivant lesquelles les services juridiques seront offerts aux personnes qui y ont droit, mais si une personne est accusée d'un acte criminel devant entraîner une sentence d'emprisonnement à perpétuité, elle peut retenir les services de l'avocat de son choix. Les accords garantissent également qu'une personne autrement admissible à recevoir l'assistance judiciaire ne sera pas exclue pour la seule raison qu'elle ne réside pas dans la province où ont lieu les poursuites.

Ministère fédéral de la Justice

2.6

Les avocats à l'emploi du ministère peuvent exercer des fonctions de conseillers juridiques auprès d'autres ministères ou organismes dans le cadre des services juridiques aux ministères, ou encore être attachés aux bureaux régionaux de Vancouver, Edmonton, Saskatoon, Winnipeg, Toronto, Montréal, Halifax et Yellowknife dans le cadre des services juridiques régionaux. D'autres services sont fournis par divers secteurs de l'administration centrale à Ottawa.

Consultation et recherche. Cette section prépare des opinions juridiques à la demande du gouvernement fédéral et de ses ministères et organismes.

Droit constitutionnel, administratif et international. Cette section coordonne et donne des conseils juridiques en matière de droit constitutionnel et de droit administratif au sein du gouvernement fédéral et de ses divers ministères et organismes. Elle s'occupe de politique à long terme en matière constitutionnelle et des problèmes de relations fédérales-provinciales. Elle traite également des questions de droit public et de droit international privé. En 1968, le Canada est devenu membre de la Conférence de La Haye sur le droit international privé, et c'est le ministère de la Justice qui le représente. Cette section coordonne les activités du Canada associées à la Conférence et joue un rôle analogue auprès d'*Unidroit* (Institut international pour l'unification du droit privé).

Jurimétrie. Cette section de la Direction du droit public s'occupe de l'application de la technologie moderne au droit. L'avocat-conseil du ministère dans ce domaine surveille l'application du traitement électronique des données aux instruments législatifs (bills, lois, règlements) et l'évolution du stockage et de l'extraction électroniques des informations prévues par la loi.

Droit civil. Cette direction s'occupe du contentieux et donne au gouvernement des avis juridiques sur toutes les questions en matière non criminelle qui surgissent au Québec.

Contentieux, affaires civiles. Les avocats de cette section sont chargés des contestations en matière non criminelle, autres que les contestations fiscales, mettant en cause le gouvernement fédéral et qui émanent des provinces où s'applique la *common law*. Ces contestations comprennent les questions de droits de douane et d'accise, les causes d'expropriation, les contestations relatives aux contrats, les réclamations de dommages-intérêts liées à un accident, les poursuites pour diffamation et les réclamations pour violation de droits d'auteur.

Contentieux fiscal. Les avocats de cette section représentent la Couronne dans tous les aspects de la plupart des contestations en matière d'impôt fédéral.

Droit pénal. Cette direction est chargée des poursuites pour infractions aux lois fédérales et, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon, de l'application du droit pénal. Elle conseille le ministre de la Justice relativement à la modification du Code criminel du Canada. La Section des poursuites criminelles mène des poursuites dans la région de la capitale nationale, dans le nord de l'Ontario et dans le nord-ouest du Québec. Les bureaux régionaux s'occupent généralement des poursuites dans toutes les autres régions du pays. Cette section plaide les causes criminelles portées en appel devant la Cour fédérale et la Cour suprême du Canada, recommande les nominations d'agents permanents auprès du ministre et s'occupe des demandes de nouveaux procès ou des renvois aux cours d'appel provinciales. La Section des modifications au droit pénal étudie le Code criminel du Canada afin de s'assurer qu'il demeure efficace et